



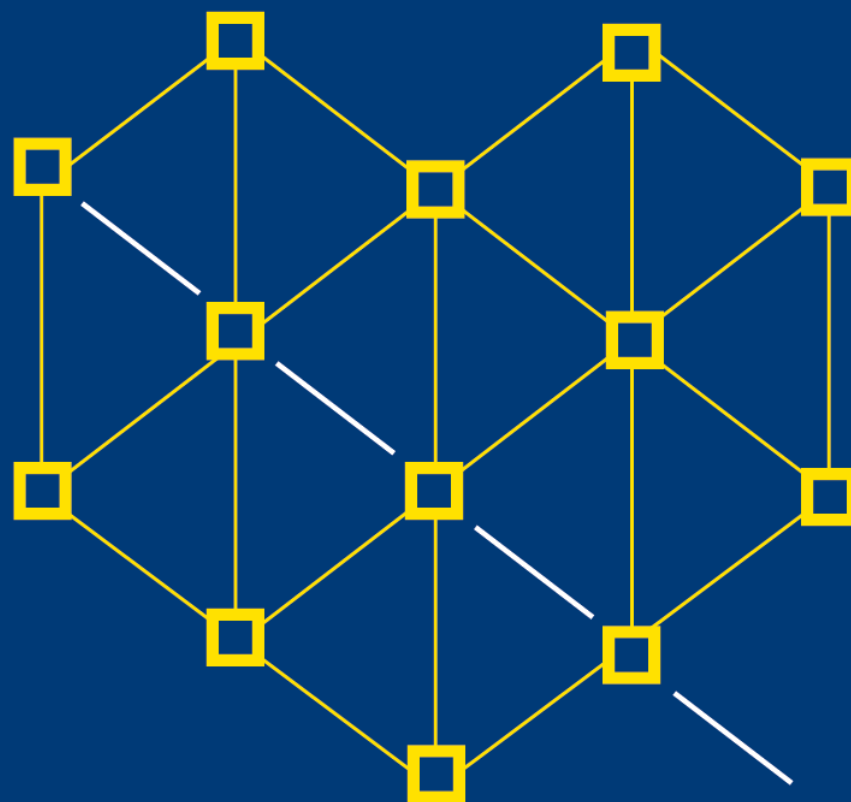
Portzamparc  
Gestion

LA PUISSANCE DES PME

**AU CŒUR DE  
NOTRE GESTION**

Rapport d'engagement

2021



# Rapport d'engagement 2021

## L'engagement au cœur de notre démarche d'investisseur responsable

Page 3

- Dialogue avec les entreprises
- Politique de vote
- Méthodologie ESG & engagement investisseur

## Nos principaux thèmes d'engagement 2021

Page 5

- Engagement Best Effort : Poursuivre nos analyses et le dialogue avec les entreprises
- Engagement Thématique : Politique de vote et émissions GES

# Rapport d'engagement 2021

L'engagement au cœur de notre démarche d'investisseur responsable

31 Décembre 2021

## Dialogue avec les entreprises

Le dialogue est un outil tout aussi fort que les rapports et les chiffres. La base de notre métier se caractérise par le dialogue avec le management des entreprises que nous suivons. De fait, nous nous attachons à avoir des échanges avec elles. Nous pensons qu'un dialogue renforcé avec les entreprises peut améliorer notre prise de décision en matière d'investissement et nous permettre de mieux maîtriser les risques sur le long terme.

**Nos gérants dialoguent avec les entreprises, avec pour objectif de les inciter à adopter des pratiques responsables.** Par notre questionnement auprès des décideurs de ces entreprises, aussi bien sous l'angle financier qu'extra-financier, ces moments d'échanges nous permettent de mesurer dans quelle mesure la mise en œuvre et l'exécution de la feuille de route de l'entreprise intègrent l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes et nous apportent concrètement une vision pertinente de l'implémentation réelle des enjeux ESG et de la conviction des entreprises sur ces sujets sociétaux. Cet accompagnement est également l'occasion de renforcer les liens que nous entretenons avec les sociétés sur lesquelles nous sommes investis, et donc, par extension, d'avoir une vision plus fine sur les pratiques ESG effectives que ces sociétés mettent en œuvre et d'en promouvoir les bonnes pratiques. Il s'agit d'affirmer notre identité d'investisseur responsable.

## Politique de vote

Nous estimons que **la promotion de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise est une partie essentielle de notre responsabilité d'actionnaire.** Une bonne gouvernance d'entreprise crée le cadre qui assure que la société est gérée dans l'intérêt à long terme des actionnaires. Nous attendons de toutes les sociétés dans lesquelles nous investissons de se conformer aux meilleures pratiques. Nos politiques et lignes directrices de vote sont revues annuellement afin de prendre en compte l'évolution des codes de gouvernance et des pratiques de marché.

Voter aux assemblées générales annuelles constitue un élément important du dialogue avec les entreprises et fait partie intégrante de notre processus de gestion.

## Méthodologie ESG & Engagement Investisseur

Nos gérants prennent en compte de manière systématique les facteurs ESG que nous considérons les plus pertinents. Conformément à nos convictions, cette démarche leur permet d'identifier avec précision les risques et les opportunités dont les autres acteurs du marché n'ont pas nécessairement connaissance. Ainsi **nous cherchons à couvrir à partir de la méthodologie ESG que nous appliquons chez Portzamparc Gestion plus de 90% des entreprises dans lesquelles nous investissons et à obtenir une note durablement au-dessus de nos univers en excluant les 20 % des sociétés les plus mauvaises.**

Nous intégrons les informations issues des dialogues avec les entreprises au sein de notre méthodologie ESG, afin d'avoir une note qui soit la plus représentative possible de la réalité des pratiques ESG des sociétés sur lesquelles nous portons un regard.

Nous distinguons 2 types d'engagements :

- **Engagement Best Effort** : Encourager les entreprises à développer leur transparence des critères extra-financiers ;
- **Engagement Thématique** : Accompagner & dialoguer avec les entreprises pour les influencer dans la mise en œuvre d'actions concrètes visant une meilleure prise en compte des enjeux ESG.

# Rapport d'engagement 2021

## Nos principaux thèmes d'engagement 2021 – Engagement Best Effort

31 Décembre 2021

| Engagement                  | <b>Engagement Best Effort : accompagner la progression de la démarche RSE des PME-ETI cotées</b>   |              |                     |              |                   |               |                     |
|-----------------------------|--|--------------|---------------------|--------------|-------------------|---------------|---------------------|
| <b>Contexte</b>             | <p>Nous appliquons notre méthodologie d'analyse et de notation ESG sur les entreprises que nous suivons qui consiste à noter chaque valeur suivant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. A l'issue de la procédure de scoring chaque société est alors classée au sein d'un décile.</p> <table border="0" data-bbox="803 505 1417 625"><tr><td data-bbox="803 505 1058 544">Décile 1 à 3</td><td data-bbox="1058 505 1417 544">Evaluation positive</td></tr><tr><td data-bbox="803 544 1058 582">Décile 4 à 7</td><td data-bbox="1058 544 1417 582">Evaluation neutre</td></tr><tr><td data-bbox="803 582 1058 625">Décile 8 à 10</td><td data-bbox="1058 582 1417 625">Evaluation négative</td></tr></table> <p>L'univers des small &amp; mid caps est traditionnellement moins suivi par les analystes. L'absence de données liées aux indicateurs extra-financiers peut contribuer à l'attribution de notes dégradées au sein de l'univers.</p> | Décile 1 à 3 | Evaluation positive | Décile 4 à 7 | Evaluation neutre | Décile 8 à 10 | Evaluation négative |
| Décile 1 à 3                | Evaluation positive  |              |                     |              |                   |               |                     |
| Décile 4 à 7                | Evaluation neutre  |              |                     |              |                   |               |                     |
| Décile 8 à 10               | Evaluation négative  |              |                     |              |                   |               |                     |
| <b>Objectifs</b>            | <p>Cette méthode nous permet d'identifier toutes les entreprises dans nos portefeuilles avec un décile entre 8 à 10 ( avec une évaluation globale négative) et avec lesquelles nous souhaitons conduire un engagement proactif . Nous les sollicitons pour les rencontrer en priorité afin de les accompagner dans l'amélioration de leur démarche.</p>  |              |                     |              |                   |               |                     |
| <b>Moyens mis en œuvres</b> | <p>Nous passons en revue avec elles nos critères par thème : Environnement (gestion des risques, ressources naturelles, déchets etc.) , Social (santé, sécurité etc.) et Gouvernance (éthique des affaires, gouvernance d'entreprise etc.), et nous analysons ensemble les actions à mettre en place.</p>  |              |                     |              |                   |               |                     |
| <b>Résultats</b>            | <p><b>4 sociétés non couvertes ont été initiées avec un décile moyen de 5</b><br/><b>23 sociétés couvertes, après analyse et/ou échanges, ont vu leur décile progresser en moyenne du décile 8 au décile 4</b><br/><b>4 exemples de sociétés en page 8 avec lesquelles nous avons échangé sur leurs pratiques ESG</b></p>  |              |                     |              |                   |               |                     |

# Rapport d'engagement 2021

Nos principaux thèmes d'engagement 2021 – Engagement Best Effort

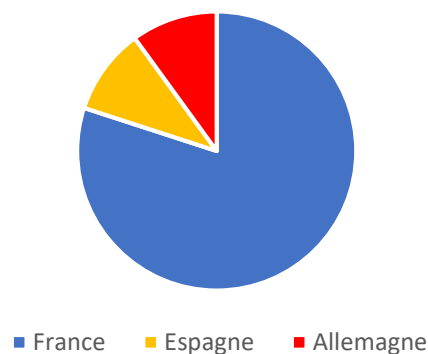
31 Décembre 2021

|  |                |
|--|----------------|
| <b>Nombre total de réunions avec les entreprises</b> | <b>&gt;400</b> |
| Nombre d'études ESG initiées                         | 28             |
| Nombre de dialogues et d'échanges                    | 10             |

## RÉPARTITION DES ECHANGES ENTREPRISES PAR SECTEUR

|                            |   |
|----------------------------|---|
| Nautisme                   | 2 |
| Services aux collectivités | 2 |
| Energies Renouvelables     | 1 |
| Retail                     | 1 |
| ESN                        | 1 |
| Matériaux de base          | 1 |
| Technologie                | 1 |
| Industrie                  | 1 |

## RÉPARTITION DES ECHANGES ENTREPRISES PAR PAYS



Source : Portzamparc Gestion, Décembre 2021

### Engagement Best Effort :

#### AMELIORATION DE LA COUVERTURE ET DU DECILE APRES ANALYSE OU ECHANGE AVEC LES SOCIETES

---

- **4** sociétés non couvertes ont été initiées avec un **décile moyen de 5**
- **24** sociétés couvertes, après analyse ou échanges, ont vu leur décile **progresser en moyenne du décile 8 au décile 4**

Les analyses complémentaires propres à Portzamparc Gestion\* ont porté sur des sociétés dont les poids cumulés représentaient fin 2021

- 45,2% du FCP Portzamparc PME ISR,
- 26,6% du FCP Portzamparc Europe PME ISR,
- 19,7% du FCP Portzamparc Entrepreneurs ISR,
- 17,8% du FCP Portzamparc Opportunités ISR.

\*Filiale du groupe BNP Paribas, nous travaillons aujourd'hui avec l'un des leaders français de l'ISR, BNP Paribas Asset Management. Dans le cadre de cette collaboration, d'un côté nous appliquons la méthodologie ESG de BNPPARIBAS AM à notre univers d'investissement et de l'autre, Portzamparc Gestion contribue à enrichir le modèle propriétaire de BNPPAM avec notre analyse extra-financière des PME-ETI cotées (cf. Code de transparence)

# Rapport d'engagement 2021

Nos principaux thèmes d'engagement 2021 – Engagement Best Effort

31 Décembre 2021

| Entreprises   |    |  |   |  |
|---|--|--|---|--|
| Thèmes abordés – Pilier E                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion des ressources (recyclage chutes d'acier et valorisation eaux usées)</li> <li>Recyclabilité des produits (approvisionnements + fin de vie)</li> </ul>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Conversion biomasse prévue en France en 2022</li> <li>Réutilisation des chutes de bois pour fabriquer d'autres produits ou produire de l'électricité verte</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>ADN de la société</li> <li>Emissions CO2 faibles mais engagée à les réduire (-45% sur le S1 2021)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Politique de réduction des émissions de CO2</li> <li>Certification ISO 50001</li> <li>Politique d'amélioration continue de la performance énergétique</li> </ul>  |
| Thèmes abordés – Pilier S                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Turnover élevé en 2021</li> <li>96% des fournisseurs ont adhéré au code de conduite de l'entreprise</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Turnover inférieur à la moyenne du secteur</li> <li>90% des employés couverts par une convention collective</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Echange sur la liberté d'association et le dialogue social</li> <li>Actions et impacts des activités de Solaria au niveau local</li> </ul>                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>Liberté d'association et dialogue social ont fait leur preuve dans la gestion de la crise sanitaire</li> </ul>  |
| Thèmes abordés – Pilier G                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Indépendance et diversité du board : +++</li> <li>Programmes anti-corruption et lanceur d'alertes en place + programme de formation des collaborateurs</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Point faible de la société : pas de split CEO/Chairman, faible diversité du board. Société familiale, peu d'évolution à attendre</li> <li>Engagement de mettre en place un programme lanceur d'alerte au S2 2022</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Clarification sur la politique anti-corruption et de lanceur d'alertes du groupe : OK</li> <li>Respect du droit des actionnaires et aucun dispositif anti-OPA</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Politique anti-corruption en cours de rédaction : à surveiller</li> <li>Lanceur d'alerte : OK + collaborateurs sensibilisés</li> <li>Gouvernance pourrait être améliorée : DVD, split CEO/chairman, dispositif anti-OPA, censeurs au board</li> </ul> |
| Impact au niveau de la notation et points d'attention | <ul style="list-style-type: none"> <li>Passage du décile 9 au décile 2</li> <li>Surveiller l'évolution du turnover et mise un place d'un suivi de la consommation énergétique</li> </ul>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Passage du décile 10 au décile 2</li> <li>Surveiller l'évolution de la gouvernance même si société familiale</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Passage du décile 4 au décile 2</li> <li>Best-in-class au sein de son secteur</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Passage du décile 9 au décile 3</li> <li>Surveiller l'évolution de la gouvernance même si société familiale</li> </ul>  |



# Rapport d'engagement 2021

## Nos principaux thèmes d'engagement 2021 – Engagement thématique

31 Décembre 2021

| Engagement   | Engagement Thématique : Emissions GES et politique de vote   |                    |            |  |  |  |   |                                       |  |
|--|--|--------------------|------------|--|--|--|---|---------------------------------------|--|
| <b>Contexte</b>  | Les émissions de gaz à effet de serre sont un enjeu majeur et les entreprises ne peuvent plus l'ignorer. Notre politique de vote a été adaptée récemment : les sociétés dont nous estimons que la politique en matière d'émissions de GES est trop peu engageante, voire inexistante, verront certaines de leurs résolutions en AG ne pas être validées par Portzamparc Gestion.   |                    |            |  |  |  |   |                                       |  |
| <b>Objectifs</b>   | Nous pensons que les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peuvent impacter la valeur et la réputation des sociétés dans lesquelles nous investissons, et susciter des opportunités et risques systémiques. Nous appliquons donc les standards ESG dans nos critères de vote et nos processus d'investissement afin d'agir dans l'intérêt à long terme de nos clients.  |                    |            |  |  |  |   |                                       |  |
| <b>Moyens mis en œuvres</b>                                  | <p>Voter aux assemblées générales annuelles constitue un élément important du dialogue avec les entreprises dans lesquelles nous investissons pour le compte de nos clients et fait partie intégrante de nos processus de gestion. Portzamparc Gestion se réserve le droit de s'abstenir sur l'approbation des comptes, le quitus ou les réélections d'administrateurs d'une société qui ne communiquerait pas de manière suffisante sur ses émissions de CO2 et sa stratégie climat.</p> <table border="1"><thead><tr><th>Type de résolution</th><th>abstention</th></tr></thead><tbody><tr><td><b>Approbation des comptes et des rapports</b></td><td>- La société ne communique pas de manière suffisante à propos de ses émissions de CO2 (scope 1, 2 et 3, le cas échéant), ou ne communique ni ne souhaite dialoguer de manière constructive sur sa stratégie pour atténuer et s'adapter aux changements climatiques.<br/>- La société risque de violer un ou plusieurs principes du Pacte mondial des Nations Unies.</td></tr><tr><td><b>Quitus des administrateurs et des mandataires sociaux</b></td><td>La société ne communique pas de manière suffisante à propos de ses émissions de CO2 (scope 1, 2 et 3, le cas échéant), ou ne communique ni ne souhaite dialoguer de manière constructive sur sa stratégie pour atténuer et s'adapter aux changements climatiques.</td></tr><tr><td><b>Nomination des administrateurs</b></td><td>- Aucune femme ne siège au conseil. Le candidat est un homme et le pourcentage de femmes au conseil est inférieur à 30 %.<br/>- La société ne communique pas de manière suffisante à propos de ses émissions de CO2 (scope 1 et 2, et 3 au cas échéant), ou ne communique ni ne souhaite dialoguer de manière constructive sur sa stratégie pour atténuer et s'adapter aux changements climatiques.</td></tr></tbody></table> | Type de résolution | abstention | <b>Approbation des comptes et des rapports</b> | - La société ne communique pas de manière suffisante à propos de ses émissions de CO2 (scope 1, 2 et 3, le cas échéant), ou ne communique ni ne souhaite dialoguer de manière constructive sur sa stratégie pour atténuer et s'adapter aux changements climatiques.<br>- La société risque de violer un ou plusieurs principes du Pacte mondial des Nations Unies. | <b>Quitus des administrateurs et des mandataires sociaux</b> | La société ne communique pas de manière suffisante à propos de ses émissions de CO2 (scope 1, 2 et 3, le cas échéant), ou ne communique ni ne souhaite dialoguer de manière constructive sur sa stratégie pour atténuer et s'adapter aux changements climatiques. | <b>Nomination des administrateurs</b> | - Aucune femme ne siège au conseil. Le candidat est un homme et le pourcentage de femmes au conseil est inférieur à 30 %.<br>- La société ne communique pas de manière suffisante à propos de ses émissions de CO2 (scope 1 et 2, et 3 au cas échéant), ou ne communique ni ne souhaite dialoguer de manière constructive sur sa stratégie pour atténuer et s'adapter aux changements climatiques. |
| Type de résolution   | abstention   |                    |            |  |  |  |   |                                       |  |
| <b>Approbation des comptes et des rapports</b>               | - La société ne communique pas de manière suffisante à propos de ses émissions de CO2 (scope 1, 2 et 3, le cas échéant), ou ne communique ni ne souhaite dialoguer de manière constructive sur sa stratégie pour atténuer et s'adapter aux changements climatiques.<br>- La société risque de violer un ou plusieurs principes du Pacte mondial des Nations Unies.   |                    |            |  |  |  |   |                                       |  |
| <b>Quitus des administrateurs et des mandataires sociaux</b> | La société ne communique pas de manière suffisante à propos de ses émissions de CO2 (scope 1, 2 et 3, le cas échéant), ou ne communique ni ne souhaite dialoguer de manière constructive sur sa stratégie pour atténuer et s'adapter aux changements climatiques.  |                    |            |  |  |  |   |                                       |  |
| <b>Nomination des administrateurs</b>                        | - Aucune femme ne siège au conseil. Le candidat est un homme et le pourcentage de femmes au conseil est inférieur à 30 %.<br>- La société ne communique pas de manière suffisante à propos de ses émissions de CO2 (scope 1 et 2, et 3 au cas échéant), ou ne communique ni ne souhaite dialoguer de manière constructive sur sa stratégie pour atténuer et s'adapter aux changements climatiques.   |                    |            |  |  |  |   |                                       |  |
| <b>Résultats</b>   | Sur 96 AG votées en 2021, 55 AG ont comporté au moins un vote contraire dont 6 en raison d'une politique en matière d'émissions de GES jugée trop faible soit 10,9% des AG votés.  |                    |            |  |  |  |   |                                       |  |

## AVERTISSEMENT

Portzamparc Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP 97077, ayant son siège social au 10, rue Meuris 44100 Nantes, RCS Nantes 326 991 163, et son site web : [www.portzamparcgestion.fr](http://www.portzamparcgestion.fr). Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille. Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) des instruments financiers, où une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question.

Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question. Cette documentation est disponible sur le site web.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes. La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur [www.portzamparcgestion.fr](http://www.portzamparcgestion.fr).